

La carte PROFESSIONNELLE « PRO »

Cette carte individuelle s'adresse aux :

- **professionnels** (ou futurs professionnels) **en relation avec des enfants, des jeunes, des adultes ou des publics spécifiques,**
- **membres d'associations** (lutte contre l'illettrisme, alphabétisation, soutien scolaire) ou d'institutions (maisons de retraite, hôpital de jour, CAT, IME, IMP) qui désirent utiliser les ressources de la bibliothèque pour tous les publics.

Comment vous inscrire ?

Remplissez le formulaire d'inscription et présentez les pièces justificatives suivantes :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de votre activité professionnelle
- Un justificatif de domicile

La **carte professionnelle** est gratuite et valable un an.

Que pouvez vous emprunter ?

La **carte professionnelle** permet d'emprunter jusqu'à **25 documents** dans toutes les bibliothèques de la ville.

Ces emprunts d'une durée de **5 semaines** sont **renouvelables une fois**.

L'écoute des CD et le visionnage des DVD sont uniquement destinés à un usage individuel (cercle familial). Toute diffusion dans un cadre collectif (classe, évènement associatif, etc.) est formellement interdite.

Responsabilité

Le titulaire de la carte est responsable des documents empruntés.

Tout document perdu ou détérioré doit être remplacé ou remboursé par le titulaire.

Les retards font l'objet de rappels.

Autres abonnements

La carte PRO est compatible avec les cartes collectivités enfants et adultes (COLENFANT, COLADULTE).

Les cartes spécifiques (COLENFANT, COLADULTE, PRO) sont bien sûr compatibles avec votre carte d'inscription individuelle.

Carte PROFESSIONNELLE « PRO »

Bibliothèque d'inscription :

Numéro d'inscription :

Date d'inscription :

Inscription personnelle : oui / non

Si oui, n° d'inscription :

Nom / Prénom :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Téléphone portable :

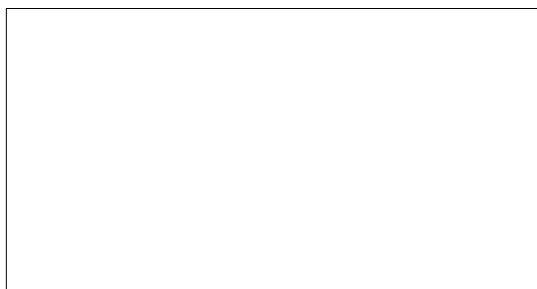
Courriel :

Motif professionnel pour cette carte :

Type de public :

Établissement ou organisme de rattachement :

(OBLIGATOIRE : Tampon de l'établissement ou joindre un certificat écrit du directeur de l'établissement ou fournir un justificatif professionnel)



**Je soussigné(e).....(le titulaire de la carte),
souhaitant emprunter des documents* à la Bibliothèque Municipale de Toulouse,
m'engage à respecter le règlement en vigueur et à remplacer les ouvrages détériorés ou
perdus.**

Date :

Signature :

* L'écoute des CD et le visionnage des DVD sont uniquement destinés à un usage individuel (cercle familial). Toute diffusion dans un cadre collectif (classe, événement associatif, etc.) est formellement interdite.